



Réunion Treillières Amicale Laïque

15/04/2021

**Document à destination des adhérents de
TREILLIERES AMICALE LAIQUE uniquement**

➤ **Actions**

Tombola

Sponsors

La question du temps restant pour trouver des sponsors avant l'ouverture de la tombola est d'abord posée. La décision est prise d'envoyer rapidement un message à l'AGTE (Association Grandchamps Treillières Entreprises), permettant de toucher un grand nombre de sponsors potentiels. Voici les consignes retenues pour ce message :

- Reprendre le message de l'année dernière
- Fournir la maquette du billet de tombola en pièce jointe (cf. ci-dessous)
- Préciser que le sponsoring peut prendre la forme d'un paiement ou d'un don de lot
- Mentionner une communication Facebook qui mettra en avant nos sponsors
- Proposer l'envoi d'un logo personnalisé si souhaité (ex : "*Ouvert pendant le confinement*")

La maquette du billet numérique est déjà préparée, elle doit être complétée avec des exemples de lots en se basant sur ceux de l'année dernière. L'espace sur le billet est découpé en rectangles d'une valeur de 10€, l'espace le plus petit proposé valant 40€ (2x2 rectangles).

Lots

L'amicale a un contact au sein du Carrefour de la Beaujoire permettant d'obtenir des lots à bas prix. Les cadeaux offerts par Initiatives dans le cadre de la vente de fleurs sont attendus.

L'idée d'un bon d'achat Center Parcs pour le gros lot est à retenir pour une prochaine édition. Une valeur de 500€ semble le minimum acceptable vu le prix d'un séjour pour une famille, et ce montant est trop élevé pour les bénéfices attendus dans le cadre d'une vente en ligne. Une autre idée de gros lot sera à trouver en fonction du montant récolté auprès des sponsors.

Montant du billet

Le montant du billet est fixé à 2€, plutôt que 1€ habituellement.

L'intérêt pour l'amicale est d'éviter des paiements en ligne à 1€ sur lesquels les frais prélevés par le site représenteraient une part trop importante.

L'impact pour les participants sera mineur car la grande majorité achète plus d'un billet, le nombre de billet achetés sera donc divisé par deux pour un montant total similaire.

Dates

Les dons des sponsors seront à valider (avec montant encaissé) avant le 15 mai.

La vente en ligne sera ouverte le 24 mai, et le tirage au sort aura lieu le 26 juin.

Dons

Une campagne de dons, qui pourra rester ouverte de façon permanente, doit être mise en place sur le site de la TAL.

Un lien vers cette campagne sera ajouté sur la page de la tombola, pour les personnes qui souhaiteraient faire un don à la TAL sans participer au tirage au sort.

Cinéma en plein air

La réservation a été faite auprès du prestataire pour la date du **25 septembre**.

La formule choisie est la formule "économique", elle détermine le dimensionnement de l'écran et de la sono, et implique la présence d'un seul technicien, la TAL devra donc aider pour le montage. La possibilité de passer à une formule supérieure si les ventes rencontrent un grand succès est incertaine, elle peut dépendre des autres réservations à cette date chez le prestataire.

Le film retenu pour l'instant est *Astérix et Obélix Mission Cléopâtre*.

Une déclaration est à soumettre à la préfecture pour cette action.

La recherche d'une machine à popcorn disponible pour la soirée est en cours.

La question de l'utilisation d'une licence pour ouvrir un bar avec alcool a été abordée, mais des softs semblent suffisants pour un événement cinéma. A rediscuter éventuellement.

Un couple de treilliérains tient un camion de vente de barbabapa, chichis, etc. Ils seraient intéressés pour offrir leurs services, mais ne sont pas encore certains d'être revenus de leur saison à la date de l'événement.

Le groupe d'organisation est en train de se monter, contactez Caroline pour le rejoindre !

Vente de muguet

La TAL tiendra le stand de vente de muguet pour la fleuriste de Treillières le 1^{er} mai.

Tous les bénéfices du muguet vendu seront reversés à l'amicale, qui offre en échange un espace de sponsoring sur les billets de tombola.

➤ **Vie de l'amicale**

Révision des statuts et règlements

Le travail se poursuit, nouvelle réunion à organiser pour les personnes en charge de la rédaction.

Le club informatique doit transmettre son règlement intérieur.

Local matériel

Toujours aucune information officielle concernant sa destruction, et pas de solution de remplacement identifiée.

Une demande a été faite auprès de la mairie pour que les deux fuites du toit soient réparées, mais l'intervention d'un expert est nécessaire pour vérifier si la couverture est en fibrociment amianté.

Location de matériel

Une page présentant les objets offerts à la location a été mise en place sur le site de la TAL, mais une réunion du groupe matériel est à prévoir pour statuer sur les prix définitifs.

La question des éventuels tarifs préférentiels proposés aux adhérents de la TAL reste également à traiter.

Prochaine réunion

La prochaine réunion de l'amicale est fixée au mardi 4 mai.